

**Comté de Lotbinière
Municipalité Saint-Sylvestre**

Assemblée régulière du conseil de Saint-Sylvestre tenue **le 11 novembre 2013**, à 20 heures, à la Salle Bonne Entente, sous la présidence de monsieur le maire Mario Grenier, et à laquelle sont présents les conseillers suivants: Roger Couture, Gilbert Bilodeau, Roland Gagné, Raynald Champagne, Maryse Lapointe et Étienne Parent.

L'assermentation des élus a été faite dans les délais respectifs selon la date de proclamation de leur poste.

Résolution numéro 108 - 2013
Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Étienne Parent, appuyé par Gilbert Bilodeau et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Résolution numéro 109 - 2013
Adoption du procès-verbal du 1^{er} octobre 2013

Il est proposé par Maryse Lapointe, appuyé par Raynald Champagne et résolu à l'unanimité que le procès-verbal du 1^{er} octobre 2013 soit adopté tel que préparé par la secrétaire.

Monsieur le maire, Mario Grenier fit son discours en dressant les activités de l'année 2013. Aucune question n'a été posée suite au discours.

Résolution numéro 110 -2013
Appui CPTAQ à Ferme C. Roger et Fils Inc.

Attendu qu'une demande d'aliénation pour Ferme C. Roger et Fils Inc. en faveur de Charles ROGER et/ou tout autre acquéreur éventuel, d'un emplacement constitué d'une partie du lot 4212347 du cadastre du Québec, d'une superficie de 2532,7 mètres carrés appartenant actuellement à Ferme C. Roger et Fils Inc., lequel jouit des droits acquis prévus aux articles 101 et 103 de LPTAQ;

Attendu que l'aliénation en faveur de Charles ROGER et/ou tout autre acquéreur éventuel, le lotissement ainsi que l'utilisation à une fin autre que l'agriculture, soit à des fins résidentielles, d'une parcelle de terrain constituée d'une partie du lot 4212347 du cadastre du Québec, d'une superficie de 568,5 mètres carrés appartenant actuellement à Ferme C. Roger et Fils Inc., et joindre cette parcelle de terrain à celle ci-dessus mentionnée;

Attendu que l'abandon par Ferme C. Roger et Fils Inc. des droits acquis reconnus aux articles 101 et 103 de LPTAQ, sur deux (2) parcelles de terrain constituées d'une partie du lot 4212347 du cadastre du Québec, d'une superficie de 337,3 mètres carrés et de 228,5 mètres carrés, pour être utilisées à des fins agricoles et laissées sous couverture végétale.

Attendu que le nouvel emplacement ainsi formé permettrait de récupérer le garage situé près du rang Beurivage (Route 216) pour l'inclure dans l'emplacement à usage résidentiel sans contrevenir aux règlements de zonage et d'urbanisme de la Municipalité de St-Sylvestre.

Attendu que l'autorisation recherchée ne constitue aucune dérogation aux règlements municipaux en vigueur.

Pour ces motifs, il est proposé par Roger Couture, appuyé par Roland Gagné et résolu à l'unanimité que la Municipalité de St-Sylvestre accorde son approbation et recommande à la C.P.T.A.Q. l'acceptation de l'autorisation recherchée.

Résolution numéro 111 -2013

Appui à la CPTAQ pour le dossier de Martin Laflamme Inc.

Attendu que la demanderesse Martin Laflamme Inc. s'adresse à la commission afin d'aliéner en faveur de 9216-0464 Québec Inc. une partie de son érablière sur le lot 5 092 295 du cadastre du Québec, d'une superficie approximative de 39.92 hectares ;

Attendu que l'on retrouve sur cette partie de lot une érablière en exploitation d'environ 4000 entailles avec un potentiel approximatif de 5 500 entailles ;

Attendu qu'à la suite de cette transaction, la demanderesse conserverait une entité contigüe d'une érablière représentant une superficie d'environ 82.52 hectares dans la municipalité de Saint-Sylvestre et de 9.58 dans la municipalité de Saint-Pierre-de-Broughton totalisant environ 10 000 entailles en exploitation;

Attendu que considérant que l'entité de 39.92 hectares à aliéner en faveur de 9216-0464 Québec Inc. n'est pas dans le même versant que la partie conservée par la demanderesse sur le lot 5 092 295 ;

Attendu que monsieur Armand Lehoux de 9216-0464 Québec Inc. possède la disponibilité et les ressources nécessaires pour mettre en valeur et exploiter l'érablière à son plein potentiel ;

Attendu que le morcellement projeté ne viendra pas affecter l'homogénéité acéricole ou sylvicole du milieu ;

Attendu que la transaction projetée sera bénéfique pour l'acériculture ;

Attendu que la demande est conforme avec la réglementation de zonage de la municipalité ;

En conséquence, il est proposé par Étienne Parent, appuyé par Raynald Champagne et résolu à l'unanimité d'appuyer la présente demande et de recommander à la Commission de protection du territoire agricole du Québec d'y faire droit.

Résolution numéro 112 -2013

Nomination des postes des conseillers

Corporation D.É.F.I Saint-Sylvestre : Roland Gagné

Culture et Patrimoine : Roger Couture

Pompiers : Raynald Champagne, Gilbert Bilodeau

Voirie : Tous les conseillers

Bibliothèque : Maryse Lapointe

R.I.G.M.R.B : Roland Gagné

Salon des Jeunes : Étienne Parent

Centre Multifonctionnel : Roger Couture

Maison de la famille et comité famille : Gilbert Bilodeau

Chemin Craig et Gosford : Roger Couture, Roland Gagné

Égouts : Mario Grenier, Raynald Champagne, Étienne Parent

Développement local (parc) : Gilbert Bilodeau, Raynald Champagne

Pro-Maire pour un an : Étienne Parent

Syl gym : Maryse Lapointe

CCU : Étienne Parent, Roger Couture

Tourisme Lotbinière : Raynald Champagne

Entreprendre ici Lotbinière : Raynald Champagne

MADA : Roland Gagné

Il est proposé par Roger Couture, appuyé par Étienne Parent et résolu à l'unanimité que les postes énumérés ci-haut sont acceptés par les élus.

Résolution numéro 113 -2013

Demande de commandite pour le congrès Lions

Attendu que nous avons reçu une demande de commandite du Club Lions, district U-4, qui regroupe les municipalités de St-Patrice, St-Sylvestre, St-Jacques de Leeds, Thetford Mines et St-Pierre de Broughton; Attendu qu'un congrès se tiendra à Thetford Mines les 25-26- et 27 avril 2014; qu'un bottin sera produit; que la commandite serait sous forme de carte d'affaire de la municipalité; il est proposé par Raynald Champagne, appuyé par Gilbert Bilodeau et résolu à l'unanimité que la municipalité Saint-Sylvestre commandite une carte d'affaire pour un format de un huitième de page au coût de \$ 75.

Résolution numéro 114 -2013

Mandater l'urbaniste de la MRC pour modification au règlement d'urbanisme

Attendu qu'un avis de motion a été donné en octobre, concernant la modification à l'îlot 33007-05 secteur Fermanagh, que nous voulons faire autoriser le lotissement et l'implantation de résidence ou chalet seulement en bordure du chemin public;

Il est proposé par Roland Gagné, appuyé par Roger Couture et résolu à l'unanimité de mandater monsieur Pablo Monténégro-Rousseau, urbaniste-aménagiste de la MRC de Lotbinière à préparer un projet de règlement pour ces modifications.

Résolution numéro 115 -2013

Étude préliminaire pour le prolongement de la rue Huppé

Attendu que les terrains résidentiels disponibles commencent à se faire rare; que pour permettre le prolongement d'un secteur résidentiel, on doit évaluer l'impact financier que cela impliquera au niveau de la municipalité; que la mise en place d'un poste de pompage au niveau des égouts sera nécessaire, puisque la pente est en sens contraire; que différentes options s'offrent à nous; qu'une étude devra être faite afin de nous éclairer dans nos démarches; qu'une offre de services a été déposée par la Firme Génivar pour un montant de \$ \$ 2 450 plus taxes; en conséquence, il est proposé par Roland Gagné, appuyé par Étienne Parent et résolu à l'unanimité de mandater la Firme Génivar pour préparer l'étude pour le prolongement résidentiel du côté est du village tel qu'indiqué dans l'offre de services.

Résolution numéro 116 -2013

Changement de date pour la séance du conseil de décembre

Il est proposé par Raynald Champagne, appuyé par Roger Couture et résolu à l'unanimité que la séance du lundi 2 décembre 2013 soit reportée au mardi 3 décembre 2013.

Résolution numéro 117 -2013

Demande d'aide du Club Lions St-Sylvestre

Attendu que le Club Lions St-Sylvestre a tenu une soirée retrouvailles gala mini-stars le 19 octobre 2013 au centre multifonctionnel ; qu'ils ont dû demander les services de gardiens de sécurité lors de cette soirée ; que c'est leur principale source de financement cette année ; qu'ils ont adressé une demande d'aide à la municipalité pour la tenue de cette activité ; il est proposé par Gilbert Bilodeau, appuyé par Maryse Lapointe et résolu à l'unanimité de rembourser les gardiens de sécurité au montant de \$ 275 ainsi que la moitié de la location du centre multifonctionnel au cout de \$ 125.

Résolution numéro 118 -2013

Renouvellement de partenariat de l'office de Tourisme de Lotbinière

Il est proposé par Roland Gagné, appuyé par Maryse Lapointe et résolu à l'unanimité de payer le renouvellement à l'office du Tourisme Lotbinière pour l'année 2014 au montant de \$ 140 plus taxes, soit la tarification de base, pour une visibilité de notre municipalité et faire la promotion de nos activités

Rencontre des personnes et période de questions des citoyens

Richard Therrien de Corporation de Défi est venu nous demander si la municipalité serait en accord avec un projet d'installer une toilette près des aires de jeux et de l'école. Problématique pour l'alimentation en eau, différents scénarios possibles. Sentier pédestre à finaliser avec ajout de tables et bancs.

Circulation sur la rue Principale, on suit le dossier de près avec le ministère des transports. Le règlement sur les stationnements, devra être revu.

Rapport des comités

Bibliothèque : On travaille à informatiser le tout afin de permettre des réservations sur le site internet. Il y aura un tirage aux membres à l'occasion de Noël.

Loisirs : Patinoire, nous regarderons les possibilités de faire un anneau de glace, afin de permettre plus de patinage libre.

Matières résiduelles : Prochaine rencontre à la mi-novembre.

Centre Multifonctionnel : Nous devons régler le dossier concernant le puits.

Inspecteur municipal : Gaétan Bilodeau et Léandre Labrecque sont maintenant en chômage. Planage fin suite aux travaux à St-Patrice, nous en avons mis sur le stationnement en arrière de l'école, en arrière de la caserne incendie ainsi qu'à la halte de Beurivage. Entrepôt-garage municipal, chauffage à installer sous peu.
Éclairage de rue au niveau des rangs, un commentaire a été soulevé concernant certaines intersections qui devraient éclairées.

Résolution numéro 119-2013

Achat de nouveaux luminaires de rues

Il est proposé par Roger Couture, appuyé par Gilbert Bilodeau et résolu à l'unanimité de faire la commande pour l'achat de 5 luminaires de rues pour installer à certaines intersections de nos rangs ; que nous demandions à Hydro-Québec les avantages d'avoir des lumières au DEL.

M.R.C. : Le 6 novembre 2013, nous avons reçu la bonne nouvelle concernant l'ilot au Radar. Le ministère des affaires municipales des régions et de l'occupation du territoire a enfin accepté

le dernier règlement déposé en septembre. On peut maintenant commencer à lotir et émettre des permis de construction. Une régularisation au niveau de notre règlement sera à faire en 2014.

Déjeuner le 20 novembre au Club de Golf à St-Gilles dès 7 h 30, organisé par ici entreprendre Lotbinière.

Salle municipale : Rien à mentionner.

Pompiers : Une soirée de remise de diplômes pour les cours d'autopompe a eu lieu le 25 octobre à St-Elzéar. Cinq de nos pompiers ont reçu leur diplôme pour cette formation.

Salon des jeunes : Ils se sont occupés des vestiaires lors des soirées des mini stars et du casino. En octobre, une moyenne de 11.2/ jeunes/ soir.

Développement local : Rencontre avec Gabriel Durany de chez RES Canada (éoliennes) est prévue le 18 novembre à 19 h 30.

Corporation DÉFI : La soirée casino fût un succès. En préparation des glissades et de la fête des enfants.

Comité famille : Rencontre Mada s'est déroulée à St-Patrice le 22 octobre avec les municipalités de St-Patrice et St-Narcisse. Une rencontre aura lieu avec le Club FADOQ de St-Sylvestre le 19 novembre pour expliquer le programme et recruter des aînés.

Corporation Craig et Gosford : Rien pour l'instant.

Résolution numéro 120 -2013

Adoption des comptes à payer

Il est proposé par Étienne Parent, appuyé par Roger Couture et résolu à l'unanimité que les comptes suivants soient acceptés à partir du numéro 4035 à 4107 inclusivement.

Varia : Rien n'a été mentionné

Levée de l'assemblée est faite à 21 heures 50 minutes, l'ordre du jour étant épuisé.
Adopté à la séance du 3 décembre 2013.

Maire

Secrétaire

Je, Mario Grenier, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du code municipal.

Maire